

Décision

Générale

colonial

Décision n° 40-322-1923 Permissions.

n° 40-322-1923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 septembre 1923

Numéro JO

n° 322 du 30/09/1923

Date du numéro

30 septembre 1923

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de 15 jours, avec solde de présence, est accordée à l'askari de 1er classe Yacin Egal.